

Automne 2019 – Admission – 2^e tour

Liste des programmes ouverts*

- Commercialisation de la mode
- DEP Intervention en sécurité incendie
- Design de mode
- Double DEC Sciences de la nature et Musique
- Double DEC Sciences humaines et Musique
- Musique
- Sciences de la nature, cheminement sans ou avec sports
- Sciences humaines – profil Éducation et psychologie
- Sciences humaines – profil Mathématiques, cheminement sans ou avec sports
- Sciences humaines – profil Police, sécurité et sciences juridiques
- Sciences humaines – profil Sports
- Soins infirmiers (régulier)
- Soins préhospitaliers d'urgence
- Techniques d'éducation à l'enfance (régulier)
- Techniques d'éducation à l'enfance (accélééré – 1 an, pour les candidats qui sont détenteurs d'un DEC en Techniques d'éducation spécialisée)
- Techniques d'estimation et d'évaluation en bâtiment, voie de spécialisation *Estimation* (régulier)
- Techniques d'estimation et d'évaluation en bâtiment, voie de spécialisation *Estimation* (accélééré, pour les candidats qui ont complété la formation générale collégiale)
- Techniques de sécurité incendie (régulier, pour les candidats détenteurs d'un DEP en Intervention en sécurité incendie)
- Techniques de sécurité incendie (accélééré, pour les candidats détenteurs d'un DEP en Intervention en sécurité incendie et qui ont complété la formation générale collégiale)
- Techniques policières (accélééré, pour les candidats détenteurs d'un premier DEC)
- Techniques professionnelles de musique et chanson (interprétation)
- Tremplin collégial
- Composition musicale et techniques audio à l'image¹ (NNC.0J)
- Éducation à la petite enfance 0-6 ans – formation de jour sur semaine (JEE.1A)
- Enregistrement et sonorisation¹ (NNC.0K)
- Services conseils aux familles et préarrangements funéraires (CTC.04)
- Spécialisation en prévention des incendies à distance (JCC.16)
- Techniques d'intervention en milieu correctionnel² (JCA.0V)
- Technologie de l'estimation en bâtiment (EEC.1M)

Dates des opérations		
Tour	Date limite pour présenter votre demande d'admission	Réponse à votre demande
2	1 ^{er} mai	Mi-mai
3	1 ^{er} juin	Mi-juin
4	1 ^{er} août	Mi-août
5 - Admissions tardives	Début des cours	Dans les plus brefs délais
Les demandes d'admission en ligne seront acceptées jusqu'au 1 ^{er} août. Après cette date, pour faire une demande d'admission, le candidat devra communiquer avec le Service du cheminement et de l'organisation scolaires.		

* Certains programmes pourront être fermés aux tours 3, 4 ou 5 si toutes les places ont été comblées.

- 1 La date limite pour faire une demande d'admission dans ce programme est le 1^{er} juin. Les auditions et les tests théoriques auront lieu en juin.
- 2 Pour les demandes d'admission du 2^e tour, les tests d'aptitude et l'entrevue de sélection auront lieu le 22 mai.
- 3 La réponse à votre demande d'admission sera déposée dans votre dossier sur le portail Col.NET. Votre dossier est créé lorsque vous complétez une demande d'admission au Campus. Le portail Col.NET est accessible à partir de la page d'accueil de notre site Web. Après avoir accédé à votre dossier, cliquez sur le bouton *Demande d'admission* dans le menu à gauche de l'écran pour consulter votre verdict.
Aucune réponse ne sera transmise par la poste.
- 4 Les cours de la session d'automne commencent le 20 août. Les admissions tardives sont acceptées, en fonction des places restantes, jusqu'à la fin de la première semaine de cours, soit jusqu'au 23 août.